

# **COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 23 FEVRIER 2026 (20H00)**

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-trois février à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué le 26 janvier 2026, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Martine MARTIN, Maire.

Etaient présents : Mme MARTIN Martine, MM Gaston HEBERT, BUSSY Béranger, Mme TEXIER Monique, MM LINOT Yannick, Romain HOUDAILLE, Mmes LAROSE Catherine, DESNOS Nathalie, M. ISABEL Jean-Pierre.

Etaient absents excusés : Mme LEVANNIER Vanessa (pouvoir à Mme LAROSE), M. Patrick SAYER (pouvoir à M. BUSSY).

Madame Nathalie DESNOS a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance transmise par mail à chaque conseiller est approuvé et signé.

Madame le Maire ouvre la séance en indiquant que l'objet principal de cette réunion est la présentation du projet de budget 2026 qui doit être présenté au conseil 12 jours au moins avant le vote.

#### **I PREPARATION DU BUDGET 2026**

Madame le Maire donne les résultats de l'exercice 2025, à savoir : déficit d'investissement cumulé de 164 709.00 € et excédent de fonctionnement cumulé de 200 690.74 €.

Les restes à réaliser 2025 des travaux concernent le solde des travaux de voirie pour un total de 2 659.20 € de dépenses ; et le versement des subventions travaux de voirie pour 64 225.05 € de recettes.

Les nouveaux crédits proposés pour l'exercice 2026 seraient :

- église restauration maçonnerie intérieure chœur+arche triomphale + toiture côté nord nef pour 170 491.00 €
- restauration fonts baptismaux de l'église pour 3 821.00 €
- candélabres éclairage public solaire des parkings pour 6 000.00 €
- Remorque avec freins hydrauliques et rehausses pour le tracteur pour 9552.00 €
- logement mairie : remplacement essentage façades en ardoises pour 20 000.00 €
- Jardin logement mairie : nouvelle clôture

#### **II URBANISME**

Madame le Maire informe la demande d'urbanisme suivante :

- Déclaration préalable de M. MAREST pour extension d'une terrasse extérieure+création double porte vitrée+changement teinte colombages-volets l'habitation

- Permis de construire modificatif de LE QUESNAY IMMO pour l'espace Wellness (diminution et déplacement)
- Déclaration Préalable de Mme DEVINAS pour construction d'un petit garage
- Déclaration Préalable de M. CAILLEUX pour volets roulants solaires sur 2 velux
- Déclaration Préalable de Mme HERMON Charlotte pour rénovation et extension maison existante

### **III TERRAIN de la famille LAFLEUR – demande avis pour raccordement électrique**

Madame le Maire explique que la commune est consultée par le SDEC Energie pour un branchement électrique sur le lot de M. Joseph CASSAGRANDE et que ce terrain est classé agricole Cette famille explique qu'elle souhaite installer un portail d'accès électrique sur leur terrain.

Madame le Maire précise que cette famille l'a contacté et a déposé une déclaration préalable pour la pose du portail ce jour.

Depuis 10 ans que cette famille est propriétaire, ils sont venus que 2 fois avec leurs caravanes en août.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, donne son avis favorable pour le branchement électrique de ce terrain agricole.

### **IV REPAS DES SENIORS du 28 mars**

Madame le Maire a consulté plusieurs restaurants et présente les propositions de menus. Les tarifs de repas vont de 50€ à 75€ (boissons comprises)

Il est suggéré de changer de restaurant par rapport aux années passées et il est proposé de retenir la proposition du Restaurant l'Angelot à Pont-L'Evêque pour un menu à 54€ avec apéritif et fromage, eau et vins en supplément à la bouteille. Il sera envisagé de supprimer le fromage.

### **V QUESTIONS DIVERSES**

- **Chemin dit des Monts eaux pluviales:** Suite aux intempéries de début février, des débordements d'eaux pluviales importants sont constatés sur la voirie. Madame le Maire explique qu'un rendez-vous est prévu mercredi 25 février avec l'entreprise BAUTIER pour envisager un petit curage de fossé et diverses réparations.

- **Elagage des haies Chemin de Longueline Saint-Georges :** Monsieur Linot demande si la commune ne pourrait pas reprendre des campagnes d'élagage, car plusieurs riverains refusent de le faire.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h45.

Affiché le 25 février 2026 à la porte de la mairie.

Le Maire  
Martine MARTIN.